



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**QUATRE-VINGT-HUITIÈME RÉUNION
WASHINGTON, D.C. – 12 OCTOBRE 2013**

DC/S/2013-0042 (F)

12 Octobre 2013

Déclaration de

S.E.M Daniel Kablan Duncan

Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

Au nom des Pays Africains du Groupe II

Déclaration de

S.E.M Daniel Kablan Duncan
Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

Au Nom des Pays Africains du Groupe II

12 Octobre 2013
Washington, D.C.

Ma déclaration porte principalement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de notre réunion de ce 20 avril 2013, à savoir (i) Une vision commune pour le Groupe de la Banque mondiale; et (ii) le rapport de suivi mondial 2013: dynamiques rurales/urbaines et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

I. Une vision commune pour le Groupe de la Banque mondiale

Nous félicitons la Haute Direction de la Banque pour les progrès significatifs réalisés dans l'articulation d'une vision en vue de positionner stratégiquement le Groupe de la Banque mondiale (GBM) dans le contexte d'un environnement économique mondial incertain et d'une architecture de l'aide internationale changeante. Nous apprécions à leur juste valeur les séries de consultations menées dans tous les domaines lors de la formulation de cette vision qui grâce à leur caractère intensif et inclusif permettront d'élaborer une stratégie qui répond mieux aux défis auxquels nos pays sont confrontés. C'est dans ce contexte que nous aimerions faire les commentaires ci-dessous:

Nous sommes d'accord avec les deux principaux messages du document, à savoir que (1) mettre fin à la pauvreté extrême est un impératif moral et un des défis les plus urgents auxquels est confrontée la communauté internationale et (2) promouvoir le partage de la prospérité, en améliorant le bien-être des pauvres et des vulnérables dans tous les pays. Nous convenons qu'il s'agit d'une orientation sur la base de laquelle nous pourrions-la banque et les états- réaliser notre mission commune d'un monde sans pauvreté. Par conséquent, nous trouvons pertinents les deux objectifs proposés qui sont de réduire le taux d'extrême pauvreté à moins de 3% d'ici 2030 et de promouvoir le taux de croissance du revenu réel par habitant des personnes les plus pauvres de 40 % dans tous les pays clients.

Sur cette toile de fond, nous aimerions souligner cinq points sur lesquels le groupe de la Banque devrait s'engager à apporter une réponse, à la lumière des défis auxquels nos pays sont confrontés. Tout d'abord, compte tenu de la nature globale du premier objectif, la Banque doit pourvoir des garanties institutionnelles contre le risque d'une attention insuffisante pour les pays les plus pauvres. Deuxièmement, dans un contexte de maximisation de l'impact et de l'efficacité de l'aide, la Direction de la Banque doit s'engager à améliorer les cadres de résultats en élaborant des indicateurs précis pour mesurer la contribution propre du GBM à ces objectifs globaux. Troisièmement, étant donné que la grande majorité des pays exclusivement IDA, particulièrement les pays fragiles ou affectés par des conflits, sont susceptibles de ne pas atteindre l'OMD sur la réduction de l'extrême pauvreté d'ici 2015, il serait judicieux que la Banque s'engage plus fermement dans ces pays en adoptant des dates ciblées au cours desquelles elle pourrait procéder à des évaluations périodiques, puisque 2030 est relativement éloigné dans le temps. Quatrièmement, afin d'assurer un bon suivi des indicateurs retenus, nous sollicitons du GBM une assistance accrue en renforcement des capacités statistiques aux pays qui ont besoin. Cinquièmement, la stratégie devra développer un cadre définissant la responsabilité des différentes entités, des régions et des réseaux techniques de la Banque.

Concernant les principes qui sont supposés sous-tendre la vision, nous voudrions faire les commentaires suivants:

Sur le premier principe, qui est de « Servir les pauvres et les personnes vulnérables de façon durable dans le monde », nous soutenons l'intention du GBM de cibler les pauvres partout dans le monde. Toutefois, nous pensons que les pauvres se trouvant dans les pays exclusivement IDA, notamment ceux de l'Afrique y compris les pays fragiles méritent un soutien particulier et prioritaire. En effet, c'est dans ces pays que les défis de développement sont les plus élevés, et que l'incidence de la pauvreté est la plus répandue et profondément enracinée. Nous croyons également que c'est dans ces pays que les interventions de GBM produiront le plus d'impact sur l'éradication de la pauvreté.

En ce qui concerne le second principe, de « Reconnaître la diversité des clients », nous convenons avec la Haute Direction de la Banque de l'importance de prendre en compte les différences entre les pays et de la nécessité d'adapter les solutions au contexte socio-économique de chaque pays. Nous sommes également d'avis qu'il faille aller au-delà de la dichotomie traditionnelle BIRD-IDA et d'en tenir compte lors de la finalisation de la stratégie ; Dans ce cas, la BIRD pourrait utiliser les possibilités offertes par son capital pour financer certains projets dans les pays IDA en plus des projets enclaves dans lesquels elle est déjà engagée, bien que timidement. Nous pensons également que la préparation de la nouvelle stratégie offre une opportunité à la Banque pour prendre en compte les circonstances particulières des pays à revenu intermédiaire. En effet, ces pays, en particulier ceux d'Afrique, ont pendant de nombreuses années appelé la Banque à développer des prêts et des instruments de connaissance adaptés à leurs besoins particuliers.

Au titre du troisième principe, "travailler comme un seul groupe de la Banque mondiale", nous souscrivons pleinement à l'idée qu'il existe un fort potentiel non exploité pour les différentes institutions du groupe d'accroître la synergie de leurs interventions, de réduire leurs chevauchements et d'améliorer la complémentarité de leurs actions tout en restant focalisé sur leurs clientèles distinctes. Nous appuyons le processus de gestion du changement en cours au sein du GBM et avons espoir que cela va aboutir à l'adoption de modèles de travail et d'interventions commune de IDA/BIRD, la SFI et MIGA,. Vue la les défis et la demande croissante des services du GBM, nous exhortons la Haute Direction à intensifier les efforts pour également renforcer les capacités financières de ces entités.

Sur le quatrième principe «mettre l'accent sur les solutions de développement », nous souscrivons à la nécessité de faire davantage de progrès vers des solutions adaptées aux spécificités des pays membres. En outre, et nonobstant la prédominance du modèle pays comme base d'intervention du GBM, nous exhortons l'Institution à renforcer également l'approche régionale que nous trouvons plus appropriée et plus efficace pour la production de certains résultats, notamment en ce qui concerne les projets structurants dans les secteurs clés de l'énergie, les transports, les télécommunications et l'agriculture. Par conséquent, nous encourageons la Direction à mettre l'accent également sur le développement des solutions régionales. À cet égard, nous tenons à réitérer notre demande pour plus de projets transformateurs à impact régional et financés par une enveloppe régionale, augmentée.

Concernant le cinquième principe « Sélectivité dynamique », nous croyons que les priorités de développement du GBM devraient reposer sur des activités transformatrices qui ont le potentiel de réaliser la vision du GBM et de servir efficacement les priorités des pays membres. En ce qui concerne la coordination avec d'autres banques multilatérales de développement et les organisations régionales, il est crucial que les travaux du GBM soient plus guidés par la complémentarité et la sélectivité et que la division du travail entre les banques multilatérales de développement résulte de la demande de chaque pays. En outre, il est essentiel que le GBM assure que les Fonds fiduciaires qu'il gère soient utilisés en conformité avec les priorités et les objectifs globaux déterminés par le Groupe. Enfin, pour tenir compte des erreurs passées dans les infrastructures et l'agriculture, nous exhortons la GBM à maintenir son

engagement et son expertise dans les travaux sectoriels, tout en laissant selon les opportunités le leadership aux autres parties prenantes au niveau des pays.

Nous félicitons la Direction pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme ambitieux de modernisation du GBM. Nous reconnaissons que l'impact de ces réformes n'est pas immédiat, et que les changements institutionnels et culturels prennent du temps pour se matérialiser. Toutefois, le rapport aurait pu bénéficier (1) des liens claires entre la mise en œuvre des réformes de modernisation et la nouvelle vision et les priorités (2) de la manière dont les réformes de modernisation seront traduites en responsabilités et de la façon de rendre compte des résultats, et (3) de la nécessité de porter une plus grande attention sur les indicateurs concrets de résultats plutôt que sur ceux des inputs.

II. Le rapport de suivi mondial 2013: dynamiques rurales/urbaines et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Nous félicitons les services de la Banque et du FMI pour ce 10^{ème} rapport de suivi mondial qui est compréhensif et perspicace. Nous souscrivons généralement aux recommandations et messages clés du rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation des OMD et celles ayant traités aux liens dynamiques entre zones rurales et urbaines et les OMD. Cependant, nous comptons insister sur trois points:

Premièrement, nous soutenons fermement la recommandation du rapport qui est celle de se concentrer sur la réalisation d'autant d'OMD que possible, avant l'échéance de 2015. Comme de nombreux pays en développement ont mis en place un cadre macroéconomique propice pour que l'aide publique au développement soit plus efficace, un plus grand effort au cours des deux dernières années restantes peut accélérer l'atteinte d'un plus grand nombre d'OMD, en particulier dans les régions d'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud qui accusent le plus de retard. *À cette fin, nous demandons instamment au GBM d'intensifier ses activités de sensibilisation pour un plus grand nombre d'aide publique au développement au cours des trois dernières années restantes.*

Deuxièmement, nous sommes d'accord avec les conclusions bien documentées que l'urbanisation peut être utilisée comme un outil puissant pour la croissance partagée et l'éradication de la pauvreté, à condition que la formule *planification-connectivité-financement* soit convenablement appliquée. Cependant, l'efficacité de l'urbanisation varie selon les pays et les circonstances dans la réalisation de la croissance partagée et de réduction de la pauvreté. *Nous voulons donc que le principe habituel de prudence face aux prescriptions universelles soit mieux mis en valeur dans le rapport.*

Troisièmement, bien que 75% de pauvres dans le monde vivent dans les zones rurales, il n'est pas concevable d'avoir un pays sans habitants des zones rurales. *La prospérité partagée et l'éradication de la pauvreté ne seront atteintes que si la pauvreté est réduite aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain. Nous pensons donc que les politiques axées sur l'accroissement de la productivité agricole et une plus grande intégration des marchés des intrants et des produits permettront de réduire la prévalence de la pauvreté dans les zones rurales. Cela est particulièrement important dans les régions d'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, où la fourniture d'infrastructures de base et services en milieux ruraux, telles que les routes, l'électricité, l'éducation et la santé, pourraient faciliter non seulement la réduction de la pauvreté rurale, mais aussi préparer une meilleure urbanisation.* Nous souhaitons que la complémentarité rurale-urbaine soit beaucoup plus audacieusement mise en exergue dans ce rapport.